

# Trésor de l'amitié parfaite

Auteur(s) : Goujon, François

## Généralités

Titre long de la première édition identifiée (ou autre édition) LE TRESOR DE LAMITIE // PARFAICTE // Par M. I. Gouion advocat // A LYON. // Petrus Faber Eugdunensis. Chez Iean Lautret et Libraire En Rue Merciere. Figurauit et sculptit. (Jean Lautret, 1626)

Information sur l'auteur ou les auteurs [Goujon, François](#)

Date de la première publication de l'œuvre 1626

## Généralités sur l'édition

Format 4°

## Transcription et analyse des péritextes

Transcription des péritextes de toutes les éditions

- A Monsieur, [Jean Lautret, 1626]  
Monsieur Cardon, seigneur de la Roche.  
Monsieur,  
Si ce traicté est un des posthumes de l'Autheur, il ne le faut pas imputer à la surprise de la mort qui l'a prematurément enlevé ; mais bien au desir qu'il a eu de faire, que son amitié luy survesquit, pour terminer sa vie par la pratique d'un des preceptes les plus glorieux de son œuvre. Quoy qu'il ayt laissé des enfans pour vous honorer (entre lesquels je vous suis le plus obligé) il a reservé celuy-cy comme (à 2 r°) d'une plus longue vie pour le faire plus longuement. Je l'ay ouy tirer de tres-beaux sens de la devise de ses armes (Unum novit) au sujet d'un Dieu, d'un Roy, & d'une Foy, comme aussi de la finesse unique qu'a l'herisson qui prevaut à toutes celles du Renard. Mais il ne s'est jamais si bien ouvert qu'apres sa mort & en ce traicté, où il fait paroistre que c'est de vous qu'il entendoit parler, que seul il s'estoit proposé d'aymer & honorer uniquement & à jamais. Comme de deux cousteaux qui s'esguisent l'un l'autre, on ne scait pas lequel y rapporte le plus, j'estime vous offrant comme ainé ce cadet, vous presenter autant du vostre que du sien, puisque vous avez rapporté quasi tout à la fabrique de

l'ouvrage. **Deux voyes tendent à la science, celle des preceptes & celle des exemples, la dernière plus droicte & plus courte que l'autre. Vous l'avez mis dans la premiere par le moyen des livres dont vous avez embelli sa Bibliotheque, & continuez tous les jours, dont il a peu puiser les meilleures maximes ; l'autre par vos (à 2 v°) louables, genereuses, & cordiales actions, qui ont esté le modelle des siennes, & la source dont est derivé ce qu'il a dit & enseigné de meilleur en ceste matiere.** Recevez donc ce qui est vostre par participation d'amitié, destination du pere, & presentation du fils, le substitutant aussi bien à luy pour les services que vous pourrez desirez, comme vous l'avez subrogé aux bons offices que vous luy rendez jurnellement, & ce faisant vous trouverez en la place de vostre amy,

Vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur

F. Goujon. (à 3 r°)

- A Monsieur, [Jean Lautret, 1626]

Monsieur Cardon, seigneur de la Roche.

Monsieur,

Les vandanges ne m'ont jamais attiré aux champs qu'elles n'ayent tiré de ma plume quelque traicté, dans lequel je me sois relaché des occupations plus penibles & communes à nostre condition. Or comme ceste année ayt esté de petite vinée, l'occupation qui y a esté nécessaire ayant aussi esté moindre, m'a fait resoudre de me recompenser par quelque fruict plus delicieus. J'en ay donc trouvé un beaucoup plus excellent, duquel (entre autres qualitez) on (à 3 v°) peut continuallement user sans diminution, c'est celuy de l'Amitié.

Mais comme on n'en puisse avoir l'usage sans un correspondant qui prenne plaisir à le cultiver, en jouyr, & le conserver ; c'est à vous auquel comme j'ay voué amitié, j'en dedie aussi la loüange, & les preceptes. C'est un fruict, quoy que tres-precieux, qui n'a point de goust ny de grace, s'il n'est gardé dans quelque rare vaisseau net & exempt de toute impureté & corruption, comme je crois estre celuy de vostre cœur. Ceste cause avec deux autres entre plusieurs m'ont porté à vous dedier ce fruict ; l'une, qu'estant capable d'aymer & d'estre aymé, le traicté de l'Amitié vous appartient : & l'autre, qu'étans amys tels que nous sommes, & consequemment une mesme chose, j'ay estimé vous le dediant me le dedier, comme correspondant à la sincerité qui rendra ce nœud indissoluble. Acceptez-le donc amiablement, puisque comme dans un mirouër vous vous y devez & pouvez voir tel amy qu'il faut estre, que vous estes, que je dois estre, (à 4 r°) & que je suis, afin que nous y contemplans souvent, nous joüissions parfaictement de ce qu'il y a de plus rare & nécessaire en la vie humaine ; & qu'à nostre exemple chacun soit invité de s'oblier un amy par le fruict que nous en tirons & enseignons, m'aymant ainsi que je fais vous, & comme

Vostre tres-affectionné & fidelle amy

I. Goujon. (à 4 v°)

- In honorem Authoris. [Jean Lautret, 1626]

Non potuit melius perfectum scribere amentem,

Quàm qui per praxim scivit amare magis.

Alexamndre Cholier in Curia Lugdunensi Senator. (é 1 r°)

- Ad Nobilem Horatium Cardon. [Jean Lautret, 1626]

Symbola chara pater veri tibi scripsit amoris,

Hæc eadem soboles dicat amica tibi.

Idem. (ē 1 r°)

- Ad Franciscum Goujonus Joannis filium. [Jean Lautret, 1626]

Qui de fonde patris [illisible] purum suxit amorem,  
Extinctum luci reddit amoris amor.

Idem. (ē 1 r°)

- Piis manibus I.G. [Jean Lautret, 1626]

Qua fuit exilii Nasonis causa Poëtæ,  
Æternæ hæc laudis causa futura tuæ est.  
Ut varia ratione ambo docuistis amare,  
Sic varia, æqua tamen fors utriusque fuit.  
Ille quod obsceno delectaretur amore,  
Exul ad ignitos non redditurus abit.

Sed quia tu puro nunquam satiatus amore es,  
E tumulo in lucem non moriture redis.

P. de Billy I. C. Lugdun. (ē 1 v°)

- In Theasaurum Amoris distichon. [Jean Lautret, 1626]

Fata gruphes spernunt, servent ut ab hoste thesauros,  
Hic dat amoris opes motivus artis ope. (ē 1 v°)

- Aliud. [Jean Lautret, 1626]

Euripidis tumulus flores dedit, istius aurum  
Urna profert, tales quærat avarus opes.  
M. Gaillat I.C. Lugdun. (ē 1 v°)

- Quatrain sur l'œuvre. [Jean Lautret, 1626]

Tu te vantes Lyon, d'avoir dans ton pourpris  
Le tombeau des amans, & leur divine cendre :  
Mais en ce beau discours l'Autheur y a compris  
Comme on peut l'Amitié de la perte deffendre.

Le mesme. (ē 2 r°)

- A l'Autheur. [Jean Lautret, 1626]

Quatrain.

Goujon tu te riois en cet œuvre si saint,  
Traictant ce grand subject d'un agreable style :  
Est-ce que l'amitié ne veut rien de constraint ?  
Ou bien que ton esprit n'eut rien de difficile ?

Le mesme. (ē 2 r°)

- Au sieur Cardon. [Jean Lautret, 1626]

Sixain.

Amy pareil en tout à ton amy fidelle,  
Ce posthume heritier son plus riche modelle  
Porte empreint sur le front les traicts du pere absent.  
Si d'un amy perdu tu recherches la face,  
Le posthume & l'aisné representent sa grace :  
Car le posthume dit ce que l'aisné ressent.  
Le mesme. (ē 2 r°)

- Au Sieur Goujon fils. [Jean Lautret, 1626]

Si l'amy fait un tort extreme  
De donner à celuy qu'il ayme,  
Cher amy j'estime ce bien

Pour excuser mon impuissance,  
Et ne crains pas que je t'offense ;  
Car je te donne moins que rien.  
Lors que tu faisois l'horoscope  
Du plus grand Prince de l'Europe,  
Ton pere quittoit ces bas lieux,  
T'apprenant que les destinées  
De ce Prince ne sont bornées,  
Ny cognues que dans les Cieux.  
Si lors dans l'estrange advanture  
Des Parques, & de la Nature,  
Ton pere quitta ce séjour :  
Cher amy console ta perte ;  
Car tout le Monde l'a soufferte  
Dans l'amitié, toy dans l'amour.  
Sa main plustost que son courage  
Defaillant à ce bel ouvrage,  
T'en laisse à faire la moitié :  
Ainsi ta main joincte à la sienne,  
Nous forme la figure ancienne,  
Et le symbole d'amitié.  
Le mesme. (é 2 v°)

• A la loüange de l'Autheur. [Jean Lautret, 1626]

Que ces discours sont beaux & rares,  
Dieux qu'ils me charment doucement :  
A les lire tant seulement  
Ils feroyent aymer des barbares.  
Loin d'icy prophanes pedans,  
Les graces logent là dedans,  
Et en vertu de cet ouvrage  
Goujon vient respirer le jour,  
Pour consumer le mariage  
De l'eloquence & de l'amour.

On y void des choses estranges,  
Et dans ces escrits si parfaicts  
L'amitié produict des effects  
Capables d'estonner les Anges ;  
Elle tire un mort du tombeau,  
Qui par un exemple nouveau  
Nous apprend comme il faut revivre  
Apres que l'ame est hors du corps :  
Et qu'un brave fils, & un livre  
Peuvent ressusciter les morts.

Ces vieux amys que la mémoire  
Loüe avec tant de vanité, (é 3 r°)  
Qu'il semble que l'eternité  
Doit plustost mourir que leur gloire,  
Vont perdre leur bruit & leur nom,  
Quoy que l'histoire, le renom,

Et le temps les privilegie :  
Car qui oseroit estimer  
Qu'un homme puisse sans Magie  
Si bien dire & si bien aymer ?

Mais ce bel Esprit que la France  
Doit envier aux immortels,  
Et qui trouvera des autels  
Par tout où regne l'Eloquence :  
Parle avec tant de majesté,  
Aime avec tant de fermeté,  
Qu'on ne sçait en ce doute extreme  
S'il a plus d'amour que d'esprit ;  
Ou bien s'il escrit mieux qu'il n'ayme,  
Ou s'il ayme mieux qu'il n'escrit.  
P. Guillemin Doct. Med. (é 3 v°)

- Sonnet à la loüange de feu Monsieur Goujon. [Jean Lautret, 1626]  
Si jadis Phidias dans son divin ouvrage  
Fit admirer l'effect de sa dexterité,  
Parce qu'artistement y gravant son image,  
Il voüa l'un & l'autre à l'immortalité.

Combien plus dextrement & à ton advantage  
Fais-tu passer ton los dedans l'éternité,  
Quand de deux cœurs unis tu fais le mariage,  
Le depeingant au vif tel que tu as esté ?

Veu qu'ayant conversé dans ce terrestre monde  
Avec le mesme Amour que descrit ta faconde,  
N'est-ce pas exprimer ta vie en tes discours ?

Ainsi tu regneras malgré toutes les Parques ;  
Car lisans de l'Amour les attractis que tu marques,  
Comme dans un miroüer nous te verrons tousjours.  
P. Cholier Advocat. (é 4 r°)

- Piæ memoriæ Johannis Goujoni quondam Patroni disertissimi, Consulis  
vigilantissimi, civis probatissimi, & parentis charissimi F. Goujonus filius.  
[Jean Lautret, 1626]  
Non læsit quemquan Goujonus, vixit honestè,  
Et jus distribuit ; distribuendus erat.  
Corpus inhumandum terræ ; mens contigit astris ;  
Non poterat meliùs reddere cuique suum. (é 4 v°)
- Il eumdem. [Jean Lautret, 1626]  
Goujoni jacet hic trincus, quem pondere florum,  
Et fructus, fama est succubuisse solo.  
In tot propitiè sese diffuderat arbos  
Nata aliis, ut defecerit ipsa sibi.  
Arboris extincta non aurea poma fuêre,  
Sed quorum lætus cætera vincat odor.  
Idem. (é 4 v°)
- Au mesme sujet. [Jean Lautret, 1626]

Sonnet.

Goujon, de quels regrets honorer ta memoire  
Peut-on mieux que de ceux qu'on doit à tes Heros,  
Qui pour le bien public espoïonnez de gloire  
Ont dedans un cercueil terminé leur repos ?

Ta vertu, s'egalant à la leur, qui fit croire  
Qu'ils estoient hors des coups de l'injuste Atropos,  
Te promet que de Styx l'onde oublieuse & noire  
Ne touchera l'honneur que l'on doit à tes os.

Mais bien plus, t'ayant [illisible - vue ?] au dessus de l'envie,  
Qui trouble assez souvent les plaisirs de la vie,  
Comme dessus l'Olympe, à qui l'orgueileux front

Fait mespriser de l'air la region fascheuse,  
T'asseure que les vents de l'envie orageuse  
Tes cendres en repos sur l'Olympe lairront.  
Le memo. (I 1 r°)

• Sur l'œuvre. [Jean Lautret, 1626]

Bien que ce thresor precieux  
Merite un soucy curieux,  
Plus que ceux que dans l'Amerique  
Du gryphon n'abandonne point,  
Pour nuire à ceux que l'or espoint  
D'une avarice famelique. [paragraphe difficile à déchiffrer, mauvaise qualité  
de la numérisation]

Une abaille en a tout le soir,  
Qui chasse & destourne au besoin  
Les freslons qui luy voudroyent nuire.  
Les grandes douceurs que j'y sens,  
Outre qu'elles charment mes sens,  
Me donnent sujet de le dire. (I 1 v°)  
Le mesme.

• Sur le sujet des Armes des deux Amys. [Jean Lautret, 1626]

Pour faire que la disgrace  
Ny la mort ne puisse rien,  
A ceux que le saint lien  
Des belles vertus enlasses.

La Nature dans les armes  
De deux intimes amys,  
Pour commun support a mis  
Des javelots & des armes.  
Le mesme. (I 2 r°)

• [A la fin de l'ouvrage]

Consentement. [Jean Lautret, 1626]  
Je consens pour le Roy que le present Traicté de l'Amitié, & de son excellence  
en general soit imprimé par Nicolas Jullieron Imprimeur ordinaire du Roy à  
Lyon, avec deffenses en tel cas requises. Fait ce dixiesme Novembre 1626.

- I. Prost. (I 3 r°)
- Permission. [Jean Lautret, 1626]  
Permis audit Jullieron d'imprimer le present Traicté de l'amitié. Fait les an & jour susdits.
  - A. Cholier. (I 3 r°)

Topoï dans les péritextes

- abeille / frelon
- enseignement
- exemple
- fruit
- miroir
- pratique
- préceptes et maximes
- usage

## Les dossiers de la collection

1 sous-collection :

- [1626 - Trésor de l'amitié parfaite - Jean Lautret](#)

## Les documents de la collection

### 2 notices dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Les documents de la collection :



[1626 - Jean Lautret - Trésor de l'amitié parfaite - BM Lyon](#)

Goujon, Jean

Mots-clés : [Vie morale](#)



[1626 - Jean Lautret - Trésor de l'amitié parfaite - BnF Tolbiac](#)

Goujon, Jean

Mots-clés : [Vie morale](#)

Tous les documents : [Consulter](#)

## Informations sur la notice

Référence Thresors de la RenaissanceThRen\_164

Rédaction de la notice

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

## Citation de la page

Notice du site Thresors de la Renaissance : **Trésor de l'amitié parfaite**Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle), consulté le 26/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/collections/show/164>

Copier

Collection créée par [Anne Réach-Ngô](#) Collection créée le 26/01/2017 Dernière modification le 06/02/2024